

Sarlat, le 26 avril 2024

Élections européennes : la Ville de Sarlat recherche des assesseurs et des scrutateurs

La Ville de Sarlat lance un appel aux habitants afin de trouver des assesseurs et des scrutateurs pour participer à la tenue des bureaux de vote pour les élections européennes le 9 juin prochain.

En quoi consiste le rôle d'assesseur ?

Les assesseurs sont notamment chargés de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et d'estampiller la carte électorale. Pour tenir ce rôle, ils sont présents le jour ou les jours de scrutin entre 8h et 19h.

Comment devenir assesseur ?

Pour participer, il suffit d'être inscrit sur une liste électorale (de la commune ou du département).

En quoi consiste le rôle de scrutateur ?

Les scrutateurs effectuent le dépouillement des votes. Il est procédé au dépouillement des votes dès que le président du bureau de vote a prononcé la clôture du scrutin, à Sarlat, les votes sont clos à 19h. Les scrutateurs sont répartis par table de 4 personnes par bureau de vote. La durée approximative d'un dépouillement est d'environ 1h30.

Comment devenir scrutateur ?

Pour participer, il suffit d'être électeur de la commune de Sarlat-La-Canéda.

Contact inscriptions :

Pour être assesseur ou scrutateur pour le scrutin du 9 juin 2024, il convient de s'inscrire auprès du service Etat civil en téléphonant au 05 53 31 53 48 ou 49 ou par mail etatcivil@sarlat.fr

La désignation des assesseurs et scrutateurs des bureaux de vote de Sarlat se fera en fonction de l'ordre de réception des candidatures et dans la limite du nombre nécessaire.

Renseignements : Service Etat Civil - 05 53 31 53 48 ou 49